

## COMITE DE PILOTAGE

**28<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue le jeudi 14 décembre 2017, dans la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie**

---

### **Compte rendu**

Le jeudi 14 décembre 2017, le Comité de pilotage a tenu sa vingt huitième réunion ordinaire, la dernière de l'année 2017, à la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie sur convocation du Président du Comité de pilotage.

Etaient présents à cette réunion seize (16) membres du Comité de pilotage ainsi que le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et les membres du Secrétariat technique. Ci-joint la liste de présence.

Sous la présidence du Ministre des Mines et de l'Energie, Monsieur Dèdèriwè ABLY-BIDAMON, Président du Comité de pilotage, la réunion a débuté à 09 heures 15 minutes par ses mots de bienvenue adressés à tous les membres présents et ses vives félicitations exprimées à l'ensemble des membres du Comité de pilotage et ceux du Secrétariat technique pour leurs remarquables implications dans le processus d'élaboration du rapport ITIE-Togo 2015.

L'ordre du jour de la réunion a été modifié et adopté comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 11<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage
  2. Présentation du projet de rapport ITIE portant sur les données de l'année 2015
  3. Divers
- 
1. **Examen et adoption du compte-rendu de la 11<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage**

Le compte-rendu de la 11<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le mercredi 04 octobre 2017 a été présenté par le Coordonnateur national et adopté sous réserve des amendements.

#### **2. Présentation du projet de Rapport ITIE portant sur les données de l'année 2015**

Les membres du Comité de pilotage ITIE ont examiné en première lecture le projet de rapport ITIE-Togo 2015. Ce projet de Rapport a été présenté par le Coordonnateur national. Le projet de Rapport ITIE, selon le Coordonnateur national, fait un état de rapprochement au titre de l'année 2015, des paiements déclarés versés à l'Etat par les entreprises minières, pétrolières et gazières enregistrées au Togo et des paiements déclarés reçus par l'Etat de la part de ces entreprises.

En effet, L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'Etat issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières. Ainsi, l'objectif de ce rapport est de renforcer la compréhension du niveau des contributions du secteur extractif au développement économique et social du Togo en vue